

Bonne  
Année  
2011

Décembre 2010

N° 52

*La vie de*  
**SOUES**

[www.soues.com](http://www.soues.com)



**BULLETIN MUNICIPAL**

Edito .....	p. 3
Évènements .....	p. 4
Intercommunalité .....	p. 6
Vie des commissions .....	p. 8
Vie associative et culturelle .....	p. 11
Vie locale .....	p. 18
Vie scolaire .....	p. 22
Flash et communiqués .....	p. 23

## **Bulletin Municipal de SOUES . Décembre 2010 . N° 52**

Réalisé par la Commission Information

Directeur de la publication : Roger Lescoute

Coordination : Guy Poeydomenge

Articles et photos : Commission Information et Associations

Conception et Impression : Sté IMAGES – Arts Graphiques Tarbes

Ce numéro a été tiré en 1 500 exemplaires

## Mes chers concitoyens,

L'ensemble du Conseil Municipal, le personnel communal et la Commission Information, tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2011, qui va s'ouvrir à nous dans quelques jours.

Nous souhaitons pour SOUES, pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une année de bonheur et de réussite.

Nous agissons de façon à vous rendre la vie la plus agréable possible sur la commune, dans un contexte difficile de crise mondiale, mais aussi, bien française, où l'on renvoie de plus en plus vers les collectivités locales ou territoriales, le soin de se substituer au rôle protecteur de l'Etat.

Dans un contexte purement financier on demande aux services publics d'être rentables, au mépris du réaménagement du territoire et de la réduction des inégalités territoriales. La ruralité devient un handicap : les services publics ferment, les médecins ne s'installent plus, les routes sont de moins en moins entretenues, la sécurité des biens et des personnes devient secondaire.

La loi de la jungle financière est bien là. On aide les banques qui continuent, avec l'argent public, notre argent, à redistribuer, à une minorité privilégiée, de scandaleux bonus.

La crise est là, mais pas pour tous : les banques ont redressé leurs comptes de façon spectaculaire grâce, je le répète, à l'argent public et, d'un autre côté, la pauvreté gagne, le chômage enfle, de plus en plus de nos concitoyens se retrouvent à la rue, dans la froidure de l'hiver.

En jouant habilement de communication, on arrive à nous faire oublier l'essentiel, la redistribution pour permettre à chacun de vivre dignement dans un Etat protecteur. On culpabilise les chômeurs, on privilégie la satisfaction des actionnaires et le profit à tout prix, à la recherche de la réduction des inégalités.

Dans un monde impitoyable, gouverné par les forces de l'argent roi, il n'y a pas de place pour les travailleurs précaires, les handicapés, les malades, les anciens. Rentabilité fait loi !

L'Etat abandonne ses missions régaliennes. On pose des caméras pour permettre de masquer la réduction drastique des forces de l'ordre.

Mes chers concitoyens, je formule personnellement des vœux afin que, malgré l'adversité, vous trouviez dans cette année à venir, de grandes satisfactions dans votre vie personnelle.



**Roger Lescoute**  
Maire de Soues



*L'Eglise de Soues : tableau de Marc Cénac*

## LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Parlement a définitivement adopté, le 17 novembre 2010, le projet de loi de réforme des collectivités territoriales, après un ultime vote à l'Assemblée Nationale. Les députés ont, en effet, ratifié par 258 voix contre 219, le texte de compromis issu de la Commission mixte paritaire, après le vote acquis d'extrême justesse du Sénat, le 9 novembre dernier.

### ■ LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME.

Cette réforme comporte quatre grands types de décisions :

- le volet intercommunal
- les conseillers territoriaux qui seront élus dès 2014
- les financements croisés entre collectivités
- la répartition des compétences.

### ■ LE VOLET INTERCOMMUNAL.

Parmi les principales décisions concernant ce volet on note :

- l'achèvement et la rationalisation de la carte intercommunale. Celle-ci devra être achevée au 1er juin 2013.
- la recomposition des commissions départementales de la coopération intercommunale (CDCI), au 1er trimestre 2011 et la réalisation des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) achevée au 31 décembre 2011. Ce schéma, arrêté et publié par le préfet, sera actualisé tous les 6 ans.

Une nouvelle élection des membres de la CDCI devra intervenir dans les 3 mois suivant la promulgation de la loi et la CDCI sera associée étroitement à la définition du schéma départemental de coopération intercommunale. Néanmoins, à défaut d'accord des communes et jusqu'au 30 juin 2013, le préfet disposera de pouvoirs exorbitants !

- l'élection, à partir de 2014, des délégués des communes aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (par exemple la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes), au suffrage universel direct, dans le cadre de l'élection municipale, pour toutes les communes dont le Conseil est élu au scrutin de liste (communes de 500 hab. et plus). Ce sera donc le cas, pour les délégués de Soues au Grand Tarbes. Lorsque les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste, les délégués suppléants devront être de sexe opposé au titulaire.



*La Mairie*

### ■ LES CONSEILLERS TERRITORIAUX ÉLUS EN 2014.

La loi du 16 février 2010 a organisé la concomitance des renouvellements des conseils généraux et régionaux en mars 2014.

Détenteurs d'un mandat unique (départemental + régional), les futurs conseillers territoriaux seront appelés, dès 2014, à siéger dans les deux assemblées (régionale et départementale). Ils seront élus pour 6 ans au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours, dans le cadre de cantons redécoupés. Le seuil pour se maintenir au 2ème tour est fixé à 12,5% des inscrits. Le suppléant du conseiller territorial devra être de sexe opposé.

### ■ LES FINANCEMENTS CROISÉS.

La nouvelle loi limite les financements croisés (non-cumul des subventions) à un projet communal ou intercommunal. A compter de 2015, à défaut d'adoption d'un schéma d'organisation des compétences et de mutualisation des services entre région et départements, aucun projet ne pourra bénéficier d'un cumul de subventions (investissement et fonctionnement) du département et de la région, ... sauf ceux des communes de moins de 3 500 hab., ou des communautés de moins de 50 000 hab.

### ■ RÉPARTITION DES COMPÉTENCES.

La réforme prévoit une spécialisation des compétences entre région et département. Les dispositions relatives aux compétences entrent en vigueur le 1er janvier 2015.

A titre exceptionnel, une compétence pourra être partagée entre plusieurs collectivités territoriales (communes, départ-

tements, régions) : ce pourra être le cas en matière de tourisme, de culture ou de sport.

Cette réforme, on le voit clairement, va modifier de façon significative le paysage territorial. Elle va conduire à une « rationalisation » de l'intercommunalité, voire, parfois à une redécoupage des communes. Le Conseiller territorial aura à siéger dans deux collectivités et les cantons vont être redécoupés, ce qui conduira, inévitablement à une forte diminution de leur nombre, dans notre département. L'enjeu de leur élection, en mars 2014, sera, à cet égard, extrêmement important.

G. Poeydomenge



*Le Conseil Général*

## LE FEUILLETON DE LA RÉFORME DES RETRAITES

La nécessité d'une réforme des retraites était bien comprise et admise dans l'opinion, toutes tendances confondues. La préservation du régime dit par « répartition » devait en être le socle.

Là où les choses se sont gâtées c'est sur la méthode et le résultat de celle-ci. Ce projet ne satisfait personne, y compris nombre de parlementaires qui, sous la pression de perdre le soutien de l'UMP lors des prochaines élections, ont abdicqué et se sont alignés sur la « pensée unique » diffusée par l'Élysée sur le sujet.

Le mécontentement vient aussi du fait que la politique du résultat et de l'affichage a conduit à « boucler l'affaire » en quelques mois, sans réelle concertation ni, a fortiori négociation avec les partenaires sociaux. Ce dossier devait aboutir, à n'importe quel prix dans les plus brefs délais !

Cette réforme ne règle, en aucun cas, le problème. C'est si vrai qu'un amendement de dernière minute a été adopté, à l'Assemblée Nationale et avec l'accord du Gouvernement, fixant un nouveau rendez-vous dès 2013 ... pour reprendre le dossier !

Nous sommes bien dans une situation malsaine : tout pour l'affichage, en jouant sur la crédulité des gens !

Le report des bornes légales de 60 à 62 ans (âge légal du départ à la retraite) et 65 à 67 ans (âge qui permettra de partir sans décote de pension pour ceux n'ayant pas de durée de cotisation suffisante) n'a aucun effet sur le déficit des pensions avant 2020 (d'où notamment la nécessité de reprendre le dossier dès 2013, une fois les élections présidentielles de 2012 passées).

Le pouvoir a choisi, incontestablement, la mesure certes la plus simple et la plus efficace pour lui, mais aussi la plus inégalitaire.

En effet, le nouveau dispositif se révèle profondément injuste pour beaucoup et notamment :

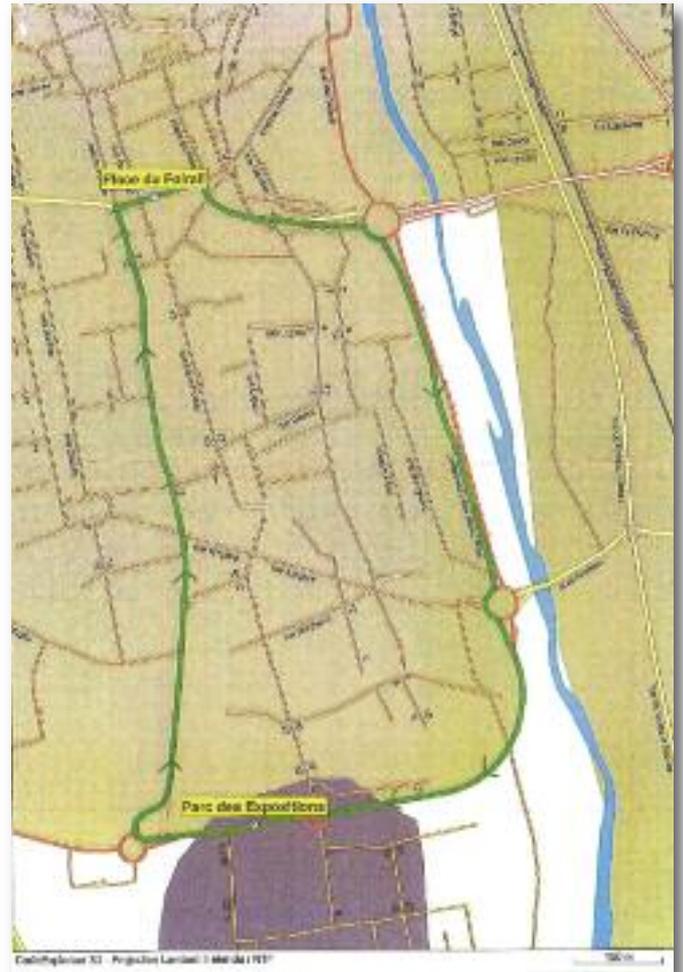
- pour les femmes,
- pour les personnes en état de précarité et les seniors sans emploi,
- pour ceux ayant eu un métier pénible,
- pour ceux ayant commencé à travailler très jeunes.

Ça fait quand même beaucoup, d'autant que, dans ce nouveau dispositif, l'essentiel de l'effort sera fourni par les salariés et, qu'en face, la part des recettes apportées par la taxation des hauts revenus et du capital apparaît véritablement dérisoire.

G.P.

## LE GRAND TARBES : UNE NAVETTE GRATUITE DE LA FOIRE EXPOSITION AU FOIRAIL

Savez-vous qu'il existe, le jeudi, pour accéder de façon simple au marché, une navette qui peut vous amener, gratuitement, du parc des expositions jusqu'au foirail, pour vous faciliter les choses pour le stationnement de votre véhicule. Alors, n'hésitez pas. L'horaire ci-dessous vous permettra d'optimiser vos déplacements.



Plan de la navette Parc des Expositions - Place du Foirail

### Horaires Navette du Parc des Expositions vers la place du Foirail

Parc des Expositions (départ)	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30	09:45	10:08
Place du Foirail (arrivée)	08:05	08:20	08:35	08:50	09:05	09:20	09:35	09:50	10:13
Parc des Expositions (départ)	10:23	10:38	10:53	11:08	11:23	11:38	11:53	12:08	
Place du Foirail (arrivée)	10:28	10:43	10:58	11:13	11:28	11:43	11:58	12:13	

### Horaires Navette de la place du Foirail vers le Parc des Expositions

Place du Foirail (départ)	08:07	08:22	08:37	08:52	09:07	09:22	09:37	09:52	10:15
Parc des Expositions (arrivée)	08:12	08:28	08:43	08:58	09:13	09:28	09:43	09:58	10:21
Place du Foirail (départ)	10:30	10:45	11:00	11:15	11:30	11:45	12:00	12:15	
Parc des Expositions (arrivée)	10:36	10:51	11:06	11:21	11:36	11:51	12:06	12:21	

## ZAC SÉMÉAC – SOUES ET USINE ALSTOM

Dans le cadre de ses engagements dans l'aménagement de la future ZAC Séméac – Soues, le Grand Tarbes a entamé la construction du futur restaurant inter-entreprises (R.I.E.). Cette construction sera suivie de l'implantation d'un parking public de plus de 500 places sur la zone. Ensuite, la « cantine Alstom » sera démolie.



Chantier du restaurant inter-entreprise sur la future ZAC



Chantier de la nouvelle usine ALSTOM



Chantier de la nouvelle usine ALSTOM



ZAC Séméac-Soues  
Emplacement du futur restaurant inter-entreprises

Le château d'eau visible sur la photo ci-contre est amené à disparaître du paysage. Alors conservons-en une image car il rappellera des souvenirs à beaucoup.

De la même façon, la construction de la nouvelle usine Alstom avance à grands pas, comme en témoignent les photos ci-jointes. Là aussi, une bonne chose pour l'emploi sur l'agglomération.

## TRAVAUX

### ■ ECOLE JEAN-JAURES

Dans notre dernier bulletin du mois de Juin, nous indiquions qu'il ne restait plus que les peintures extérieures à exécuter. Ce travail a été fait durant les mois de Juillet et Août, par l'Entreprise CUELLO qui, il faut le noter, a terminé le chantier avant les délais impartis. Voilà des bâtiments communaux réhabilités entièrement.

### ■ AIRE DE JEUX ENFANTS

Mise en service, avec un peu de retard, à cause du mauvais temps, vers le 15 Juillet.

Dès le premier jour, la fréquentation a été importante. L'ensemble des jeux faisant l'unanimité des jeunes utilisateurs. Il est à noter le



*Aire de jeux enfants*

respect des lieux par l'ensemble des utilisateurs. Nous allons compléter cette aire de jeux par l'implantation de quelques bancs (deux ou trois) pour cette fin d'année.



*Inauguration aire de jeux enfants*



*Aire de jeux enfants*

Le 3 Novembre, en présence de M. LESCOUTE, Maire de SOUES, des représentants du Conseil Municipal et de M. TREMEGE, Président du Grand Tarbes, l'aire a été présentée à la presse.

### ■ RUE DU MAQUIS

Encore une fois, il nous faut parler de cette voie. E.R.D.F. et France Télécom ont commencé fin Septembre le câblage. Les lampadaires sont commandés et tout devrait être en place pour la fin d'année.

### ■ ECOLE MATERNELLE

Stationnement bus scolaire

Pour la sécurité de nos petits écoliers, nous avons aménagé, à l'intérieur de l'école maternelle une aire de stationnement pour le bus scolaire.

Cette zone sera strictement réservée pour le bus. Il ne sera toléré aucun stationnement d'autre véhicule. Toute infraction sera sanctionnée.

Depuis le mois de Juillet, très forte concentration d'engins de travaux publics entre la Rue Lafaille et le passage à niveau.

Bien sûr, ces travaux occasionnent des dérangements importants, et en premier lieu pour les riverains. Par contre, attribuer à ces travaux, une possible fermeture de commerces, magasins, officines, les cars qui ne pourront plus passer, les camions qui ne circuleront plus, des rues à sens unique, cela fait beaucoup.

Pour répondre à ces interrogations, en premier lieu :

Ces travaux n'isolent pas la Commune. Les déviations mises en place, ramènent les véhicules soit Avenue Henri Barbusse, soit Boulevard Joliot Curie, à proximité des commerces existants.

Les cars continuent de faire leurs vacations. Par contre en ce qui concerne les camions, il est utile de rappeler que sauf desserte locale, ils n'ont pas le droit de circuler dans cette zone. Pour terminer, le Conseil Municipal n'a jamais eu l'intention de mettre la Rue André Fourcade ou Jean Maumus en sens unique.

Et puis, pour plus de précisions vous pouvez prendre rendez-vous avec Monsieur Le Maire ou l'Adjoint aux Travaux. Cela pourra éviter

quelques interprétations pas « toujours innocentes ».

Pour en revenir aux travaux, nous voulons faire, comme en son temps à l'Avenue de la Libération et Avenue des Pyrénées, un trottoir, qui assure la sécurité des piétons. Dans cette zone se trouve la mairie et une école.

Tant qu'à démolir les trottoirs nous en profitons pour enfouir les réseaux E.R.D.F., France Télécom, Eclairage Public avec le concours du Syndicat Départemental d'Electrification. Bien sûr, en fin d'opération la bande de roulement sera reprise entièrement, avec l'aide du Conseil Général.

La première tranche touche à sa fin. Courant Juillet /Août, l'entreprise C.E.G.E.L.E.C. a travaillé à l'enfouissement des réseaux, la S.B.T.P. prenant la suite pour la démolition et la reprise des trottoirs



Aménagement rue A. Fourcade



Rue André Fourcade

et des avaloirs. Si le temps le permet, hors bande de roulement définitive, fin travaux de cette tranche, première quinzaine de Décembre.

La seconde tranche prévue, 1er semestre 2011 et la dernière fin d'année, début 2012.

Donc encore des problèmes de circulation qu'il faudra gérer, avec l'aide bien sûr des riverains.

Encore merci pour votre patience et compréhension, au nom de la Commission travaux, je vous souhaite une fin d'année la meilleure possible.

Pour la Commission Travaux  
Roger CHABAT

## MAISONS FLEURIES 2010 « COULEURS À PROFUSION »

La période estivale a été riche en découverte florale. C'est avec goût et passion que nos habitants ont su mettre l'accent sur la diversité des couleurs. Joliment fleuris, jardins et balcons ont laissé admiratifs les membres de la commission. Après concertation le choix des candidats en est le suivant :

• **Maisons avec petit périmètre fleuri**

Mme GENTILLET Gilberte  
M. & Mme MONNEREAU Guy  
Mr BLEAU Guy

• **Maisons avec espace fleuri (cours, pelouse, parc)**

M. & Mme BOUZIGUES Claude  
M. & Mme CAVE André  
M. & Mme DUMONT Claude

• **Façades, murs, fenêtres, balcons pas de porte**

M. & Mme ROGER Michel  
M. & Mme LAVIE Alain  
M. & Mme ABEILHE Jean-Pierre

Cette année nous avons créé une nouvelle catégorie nommée « coup de cœur »

Celle-ci vient récompenser toute personne ayant un embellissement permanent de leur jardin, mais qui avait été primée par le passé.

Pour cette première année, notre sélection s'est portée sur Mme GUTIERREZ Marie.

Toutes nos félicitations à nos lauréats.

Le vendredi 22 Octobre 2010, à 18 H 30 en salle n° 2, la Municipalité a honoré nos lauréats d'un bouquet, d'un diplôme encadré et d'un bon d'achat chez le fleuriste.

C. PRAT & P. HUILLET



Les lauréats des Maisons fleuries

## FRANCISCO GOYA, LE PLUS ORIGINAL DES PEINTRES DE L'ESPAGNE MODERNE, PORTÉ AU THÉÂTRE, À SOUES

C'est le samedi 6 novembre 2010 que la municipalité de Soues accueillait la pièce de théâtre « Yo, Goya » donnée par la compagnie des Tréteaux de la Fédération des Œuvres Laïques, dans une mise en scène de René Trusses.

Spectateurs, nous pouvions, à travers le jeu de huit comédiens interprétant plus de trente personnages, suivre la trajectoire fulgurante de l'un des plus grands peintres d'Espagne, né en 1746 à Fuentes de Todos, près de Saragosse, dans le royaume d'Aragon, et mort à Bordeaux en 1828.

C'est à l'aube du 19e siècle que Goya réalise ses plus fameux chefs-d'œuvre. Plusieurs commandes royales, telles que la coupole de la chapelle royale de San Antonio de la Florida à Madrid (1798) ou le célèbre portrait de groupe de La famille de Charles IV (1800), où le peintre rend hommage aux *Ménines* de Vélazquez. Il est alors à l'apogée de sa carrière et le titre de *Premier peintre de la Chambre* récompense ses efforts.

Mais le point culminant de sa carrière est aussi marqué par des difficultés : ses *Caprices* (Los Caprichos), un recueil de gravures à l'eau-forte et à l'aquatinte publié en février 1799, sont censurés sous la pression de l'Inquisition. L'artiste y a en effet glissé, parmi des images sinistres et énigmatiques mêlant la bamboche populaire au fantastique préromantique, de violentes attaques contre

l'archaïsme d'une société espagnole où l'Église exerçait encore une influence liberticide au début du 19e siècle.

Ce peintre, donc, qui construit une œuvre colossale, - pas seulement avec les œuvres de commande de la cour, ni celles, classiques, imposées par l'Église, mais avec celles aussi où il peignit le peuple espagnol dans ses épreuves les plus tragiques-, a semblé, avec ses coups de sang,

ses ruses et ses contradictions, un authentique personnage de théâtre à l'auteur et metteur en scène de la pièce.

Un diaporama de 45 minutes, intitulé « Le caprice et l'invention de Goya » et présenté quelques jours avant la pièce, avait « préparé » les spectateurs à cette rencontre et une exposition des 80 gravures « Les Caprices » accompagnait la représentation.

Une représentation qui se caractérisa par un jeu soutenu, un bel engagement des

comédiens ; une belle émotion aussi, avec le jeu de Masques, et cette scène où Goya reçoit l'envoyé de « Sa Majesté le Roi d'Espagne Joseph Bonaparte » et dit son intention de refuser la Légion d'Honneur qu'on veut lui proposer.

Une soirée dont les Souessois auront à cœur de réitérer la qualité.



Francisco Goya

M. Pambrun



## DESSINE-MOI UN MOUTON : 3ème JOURNÉE ANNUELLE PEINTURE

- L'association dessine moi un mouton et la commission Culturelle de Soues, ont arrêté la date du **samedi 24 septembre 2011**, pour la 3ème journée peinture.

Les amateurs de peintures, peuvent déjà réserver ce samedi pour venir passer la journée avec nous.

Cette année, en 2010, 23 peintres étaient présents et la journée, pourtant pluvieuse, a été très conviviale.

En 2011, on pourra peindre ou dessiner le lac et ses environs, mais aussi le village.

Aux artistes de choisir.

A bientôt et à vos pinceaux, plumes ou crayons.

L'association dessine moi un mouton et la commission culturelle.



*Journée peinture*

- L'assemblée générale de l'association s'est tenue le jeudi 28 octobre à la salle des pompiers. Le quorum était largement dépassé. Divers points ont été évoqués. Le bureau a démissionné et a été, dans la foulée, réélu à l'unanimité.

Président d'honneur : M. Le Maire

Présidente : Marie-Paule Baron

Trésorière : Sylvie Roudier

Trésorière adjointe : Elodie Le Cain

Secrétaire : Danielle Coronado

Les cours sont déjà ouverts, mais il est néanmoins possible de s'y inscrire, excepté le lundi où c'est complet.

Le détail de ces cours est le suivant :

- Françoise Cervantès le lundi 17H -19H dessins
- André Bordes le mercredi 17H -19H acrylique
- Richard Mena le mardi 15H -17H huile
- Michel Bégué le jeudi 17H -19H aquarelle, et encre le samedi 10H 12H.

Pour les enfants : Jocelyne Brune le mercredi 14H30 - 16H30 initiation au dessin, à l'acrylique, et à différents peintres (



impressionnistes ...).

L'association a programmé son exposition au mois de mai 2011 (25 au 28), pendant 4 jours. La journée peinture en liberté autour du Lac et dans le village, se déroulera le 24 septembre 2011.

**MP. B.**

## SECTION A.R.A.C.

Une revue de l'activité de la Section locale :

**Le 13 Juillet** à (Argelès-Gazost) : obsèques de M. « Gérard De Clavens »

Président de l'Union Départementale des Anciens Combattants des Hautes-Pyrénées, Président des Anciens de la Résistance.

**Le 13 et 14 Juillet** cérémonie à Tarbes et Soues avec dépôt de Gerbes mais à Soues, il manque du monde.

**Le 18 Juillet** à Tarbes cérémonie pour la journée nationale pour la mémoire des crimes racistes et antisémites.

**Le 27 Juillet** Obsèques du Trésorier de la section F.N.A.C.A. de Séméac, Monsieur PALLADIN Hervé (17 drapeaux).

**Le 21 Août** Cérémonie du 66ème anniversaire de la Libération (Tarbes et Soues)



Dépôt d'un coussin à la stèle des aviateurs (Soues)

Cérémonie au Bécut, dépôt de trois gerbes et trois décorations, pas mal de monde.

**Le 29 Août** : repas à la Salle Polyvalente avec 120 personnes, de Soues et Séméac. Un grand merci aux huit dames qui ont préparé le repas et deux « cuistots » pour les grillades. Tout le monde est très content.

A voir pour l'an prochain.

## ASSOCIATION LE MAUPENEC

L'association « Le Maupenec » existe maintenant depuis une vingtaine d'années.

Elle a été créée, à l'origine, pour permettre aux propriétaires de ce quartier de se réunir, afin de défendre leurs intérêts face au constructeur des maisons puis, au fil des ans, une activité d'animation a pris le relais.

Cette année encore, une ballade à Ascaïn au Pays Basque a eu lieu le 13 mars 2010, puis une proposition à l'écomusée de Sabres le 26 juin et une soirée spectacle illusionniste le 2 octobre 2010.

Pour novembre 2010, une ballade dans les vignes du Madiran, permettra aux adhérents de se retrouver au milieu des magni-

fiques châteaux et de déguster (avec beaucoup de modération) les meilleurs crus.

Des tickets cinéma tarif groupe sont proposés et rencontrent un vif succès auprès des jeunes.

Nous tenons à remercier particulièrement René, qui nous permet de nous joindre à un autre groupe tarbais et ainsi de nous regrouper pour limiter les frais lors de nos déplacements.

Si, vous aussi, vous désirez rejoindre cette sympathique association de quartier, n'hésitez pas à nous contacter au 05 62 66 06 77, pour de plus amples renseignements.

D. C.

## FEMMES LOISIRS

Les « femmes loisirs » sont très actives, elles se réunissent les mardis et jeudis après midi de 14 h à 17h, à la maison témoin (à côté du lac de Soues).

De la créativité, de la dextérité de la bonne volonté, sont les ingrédients nécessaires pour intégrer l'association. Leurs activités sont variées et se pratiquent par affinités : peinture sur tissus, peintures sur verre et porcelaine décorative, déco patch, cadre 3 D, cartes pyramides, cartes brodées, travail au pochoir, pâte fimo, travaux manuels de couture, point de croix ... etc.

Enfin, de belles après midi en perspective.

Pour plus de renseignement l'association a ouvert un site internet, dont l'adresse est la suivante : [gilbert@femmes-loisirs.fr](mailto:gilbert@femmes-loisirs.fr)



## LES CHANTEURS DE SOUES



*Les Chanteurs de Soues*

Premier rendez-vous pour les Chanteurs de Soues, après la trêve estivale, l'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 8 octobre 2010, confirmant le dynamisme et la bonne santé du groupe bientôt trentenaire.

Les répétitions ont repris et vont actuellement bon train, afin de

préparer les prochaines prestations programmées à Barbazan-Debat, Pouzac, Soues et La Barthe de Neste.

A l'occasion de cette assemblée générale, le Bureau a été également élu sous la composition suivante :

Président d'honneur : M. LESCOUTE Roger, Maire

Présidente : Mme DUBARRY Dany

Vice-Présidente : Mme CORONADO Danielle

Secrétaire : Mme VICENTE Josiane

Secrétaire adjointe : Mme LACROUX Glorie

Trésorier : M. GREGOIRE Jean Jacques

Trésorier adjoint : M. BORDEROLLE Michel

Membres : Mmes AGUERRI Christiane, FORT Janine, LALANNE Raymonde, SABATHIE Bernadette, SEMPASTOUS Nadine, SCHMITT Solange, M. LINCE Bernard

Notre Chef de Chœur est toujours Mme LINCE Jeannette.

## CLUB DE SCRABBLE

Suite à l'assemblée générale du 22 juin dernier, le Club Scrabble de SOUES s'est doté d'un nouveau bureau, dont voici la composition :

**Présidente** : LASPERCHES Sylvie

**Trésorière** : LESCLOUPE Janine

**Trésorier Adjoint** : PERES Jean-Claude

**Secrétaire** : SEMENTERY Michelle

**Secrétaire Adjointe** : LOERTSCHER Renée

**Membre d'Honneur** : AMAT Odette



## L'ASSOCIATION DU 3ème ÂGE



*Bureau du 3ème âge*

Le 3ème Age de Soues a réélu son Bureau, dont voici la composition :

Présidents d'honneur : M. LESCOUTE Roger, Maire, et Mme REMY Yvette

Président : M. LAFOURCADE Albert

Vice-Président : M. FOSSARD Jacques

Secrétaire : Mme CORTES Christine

Secrétaire adjointe : Mme PELLOUX Maria

Trésorière : Mme FAVARIN Josette (05 62 33 06 07)

Trésorière adjointe : Mme FOSSARD Lucienne

Membres : Mmes TERRADE Odile, GOMEZ Lucie

Les activités du 3ème Age (belote et loto) se déroulent tous les mercredis après-midi dans les salles 2 et 4 de la Mairie, que la municipalité met à notre disposition.

A 16h, une pause de 30 minutes permet de se désaltérer et de grignoter quelques friandises tout en discutant.

Les projets à venir pour début 2011 :

- le mercredi 19 janvier : repas des rois et remise des cartes

- le dimanche 30 janvier : repas annuel avec après-midi récréative.

Nous espérons pouvoir continuer nos activités, dans l'amitié et la convivialité. Venez nombreux vous joindre à nous.

**Josette Favarin**

## LA GAMBETTOISE



Très belle réussite pour cette 1ère édition de la Gambettoise, épreuve de 11,5 kms réservée aux marcheurs, organisée le 5 septembre 2010 par l'association Les Gambettes Souessoises.

Tout était réuni pour participer au succès de cette 1ère édition : un soleil magnifique, un grand nombre de marcheurs (84), un service de sécurité sans faille et un beau parcours qui a permis aux participants de découvrir Soues, son lac, le Caminadour, Allier et Salles-Adour avec la chaîne des Pyrénées en ligne de fond pendant une bonne partie du circuit.

Les participants ont été ravis et ont remercié « Les Gambettes Souessoises » pour cette belle organisation.

A l'arrivée un copieux buffet attendait les participants ainsi que de nombreux lots. Le sourire des concurrents en disait long ! Ils ont promis de revenir encore plus nombreux l'an prochain. Les Gambettes Souessoises l'espèrent et souhaitent que tous les Souessois



se motivent pour participer à une nouvelle Gambettoise, édition 2011.

Rendez-vous donc le dimanche 4 septembre 2011 pour un grand moment de convivialité et préparez vos baskets !

Entraînements :

- Le lundi à 18 h 30 : RDV au terrain de foot du lac (fractionné)
- Le mercredi et le vendredi à 18 h 30 : RDV devant la salle polyvalente
- Le jeudi à 14 h 30 : RDV devant la salle polyvalente.



## NOUVELLES DE LA PELOTE SOUESOISE

Le dimanche 27 juin 2010 se déroulaient sur le fronton de la commune les premières finales du tournoi de pelote basque de Soues, baptisé challenge Maurice GAILHANOU / Roger TROUILH en souvenir de deux anciens, de notre village, pionniers du développement de ce sport.

Le beau temps s'étant invité, les nombreux spectateurs ont pu apprécier les échanges des quatre parties programmées dans l'après midi. Nous remercions pour leur aide au bon déroulement de ce tournoi, la commune de Soues, la commune de Bernac-Debat, LCL de Tarbes, le Conseil Général et la boulangerie LA MIE de Séméac.

Nous remercions également de leur présence à cette manifestation, Mr Roger Lescloute, maire de Soues et de Mr Jean-Marie Logie, Directeur de LCL Tarbes.

La remise des récompenses, animée par HETS BIGORRAK, groupe de chants traditionnels, était présidée par Mme Julienne TROUILH, épouse de notre ami Roger Trouilh, suivi du « pot » de l'amitié offert à tous les présents avant de nous retrouver autour d'une bonne table...

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine, pour la deuxième édition.

Réservez d'ores et déjà la date, le soleil sera là, il nous l'a promis tant il s'est régalé de voir autant de bonne humeur...

Pour la deuxième année consécutive, Soues était représenté, le dimanche 24 octobre 2010 au mur à gauche de Tarbes Tournesol, en finale des championnats de BIGORRE en mur à gauche 3ième série, prêt à « en découdre » pour conserver ce titre.

Pour l'occasion, Dimitri et Stéphane inauguraient le nouveau maillot noir aux couleurs du club de Soues.

Malgré les conseils avisés et le soutien

sans faille de notre ami Jo Aguerri, responsable de l'école des jeunes du club, nos représentants durent s'incliner devant l'expérience des représentants de Vic Bigorre, laissant donc partir le titre de cette année vers de nouvelles contrées...

Mais ne dit-on pas que la défaite est source de progression ?

N'en doutons pas, les progrès réalisés par l'ensemble des représentants de Soues ne sont pas près de s'arrêter...

Félicitations à Dimitri et Stéphane d'avoir su amener nos couleurs jusqu'en finales. Pour le résultat, soyez rassurés on ne vous en veut pas, on fêtera cela comme il se doit très prochainement....

La saison continue son cours, ainsi que l'école de Pelote, n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre.

Venez vous initier, et vous perfectionner à ce sport aux valeurs certaines. A très bientôt...

**Patrick LYONNE**

**Président de la section PELOTE du SOSL**



## AIKIDO

La reprise de la section Aïkido ( FFAAA) de Soues Omnisports (S.O.S.L) a eu lieu le Mardi 07 septembre. Reprise des cours, mais aussi remise officielle des grades en présence des membres du bureau du SOSL Mr Sempastous et Mlle Afonso.

Le club se porte bien. La section enfants grossit de plus en plus, son effectif a doublé cette année. Chez les adultes aussi nette augmentation des licenciés. Tous les débutant(e)s sont les bienvenu(e)s.

L'Aïkido est une synthèse d'Arts Martiaux, créée par O Senseï Morihei Ueshiba

L'Aïkido est certes une discipline peu médiatisée, toutefois sa pratique régulière conduit au parfait équilibre du corps et de l'esprit. Son principe fondamental consiste en effet à faire le vide devant l'adversaire en évitant de s'opposer directement à son attaque et en

s'intégrant dans l'action qu'il a engagé.

Il s'agit avant tout de rechercher à désarmer l'adversaire et, plutôt que de l'abattre, de neutraliser ses intentions agressives.

Dans notre société où malheureusement règne un climat de violence, l'Aïkido est un des moyens de lutter contre cette agressivité et de la vaincre.

Les cours enfant ont lieu le mardi et le vendredi de 19H00 à 20H00.

Les cours adulte ont lieu le mardi et le vendredi de 20H00 à 21H30.

Pour tout renseignement contacter M Lalanne président de la section : Tel : 06.84.85.02.94

ou le secrétaire M Ferrer au 06.84.09.85.74.

Sur notre site : <http://www.aikido-soues-65.org>

Ou celui de la FFAAA : <http://www.aikido.com.fr/>



## SOUES OMNI SPORTS BMX : UNE RENTRÉE RÉUSSIE



La section BMX du Soues Omni Sports et Loisirs est-elle victime de son succès? Après une brillante saison sportive 2010, c'est près de 35 nouveaux adhérents qui se sont inscrits dès la rentrée de septembre portant ainsi le nombre de licenciés à près de 80. Un nombre que les dirigeants de la section sont vigilants à contenir afin de privilégier la qualité de l'enseignement prodiguée tous les mercredis après-midi (pour l'ensemble) et samedi après-midi (pour les compétiteurs). C'est ainsi qu'une cinquantaine de pilotes se retrouvent sur la piste des Rives de l'Adour régulièrement deux fois par semaine pour parfaire leur pratique du BMX.

Cette saison émaillée par les nombreux exploits sportifs de certains de ses Pilotes a apporté :

- 4 Titre de Champions de Région (Marion Torres Benjamins, Catherine Soucaze Filles 17 ans +, et Thibaut Kordek en 20" et 24" Cadets.
- 3 Médailles de bronze (Loïc Fourcade Poussins, Axel Fourcade Pupilles).

Au niveau national et international, nous retrouverons notre Championne du Monde 2009 Catherine Soucaze qui blessée le 23 juin dix jours avant les Championnats de France, d'Europe et du Monde au poignet (arrachement des ligaments) sauvera la saison en terminant Vice-championne du Monde en Norvège et 3ème au Championnat du Monde en Afrique du Sud. Une intervention chirurgicale est prévue le 28 octobre suivi d'une longue immobilisation et rééducation qui

écartera Catherine durant de très longs mois de la scène du BMX.

Pendant ce temps, c'est Marion Torres 4ème au Championnat de France des Benjamins qui essaiera de porter au plus haut les couleurs de la section.

Frédéric Amaral terminera quant à lui à la 12ème place mondiale chez les Vétérans.

La section aura organisé cette année deux compétitions. L'une le 14 avril avec une manche du Championnat Midi-Pyrénées placée sous le signe du beau temps et l'autre plus récemment le 10 octobre avec une manche de la Coupe de Région Midi-Pyrénées placée elle sous le signe d'une pluie battante. Ce dynamisme est le fruit d'une équipe motivée autour de son Président désireuse de mettre en valeur les couleurs de leur Club et leur Commune, préparant également ainsi l'organisation de la grande course de niveau National qui leur a été attribuée par la Fédération Française de Cyclisme l'an prochain, le ¼ de Finale Sud-Ouest du Championnat de France sur deux journées les 11 et 12 juin.

La Section remercie le Soues Omni Sports et Loisirs ainsi que la Municipalité et le Conseil Général des Hautes Pyrénées pour leur soutien permanent.

R. Mangin

## 3ème BIENNALE MARC CÉNAC



*Biennale Cénac- La Fondation*

Le monde des arts, tout au moins une bonne partie, a répondu à l'invitation d' Annie Cénac pour le vernissage de la 3ème biennale de la fondation Cénac.

Annie, par quelques mots chaleureux, a remercié toutes les personnes qui œuvrent, avec discrétion mais efficacité, pour la réussite d'un tel événement. Gérard Trémège, président du Grand Tarbes, ne boude pas son plaisir de soutenir la fondation, mais ne peut prolonger sa présence, St Michel chez les paras Tarbais oblige.

Roger Lescoute, notre premier magistrat, retrace la jeune histoire de la fondation, la légendaire complicité qui unissait Marc Cénac et Michel Barrouquère-Theil, trop tôt disparus, à quelques jours d'intervalle en juillet 2004. A noter la présence de Mrs Boube et Dubarry, conseillers généraux.

Coté artistes, une crue de talents, les digues ont cédé sous la pression de l'excellence. Jordane D. Grux et ses miroirs botaniques entre épanouissement et fraîcheur. Claude Moskalenko, superpositions ethniques, avec pour support le wax, tissu des pagnes traditionnels des femmes africaines. Roger Seto, de mystère et

magie, quiétude des natures mortes. Jan-Mark Héliko, dominante de rouge, l'acrylique est brossée d'un élan sec. Guillaume Saint-Michel, photographe de génie, collisions de photos assemblées en constructions imaginaires.

L'école supérieure d'art et céramique de Tarbes, l'art aujourd'hui et demain.

Le mot de la fin au grand Marc, les cimaises de sa fondation en pleurent de plaisir.

**R M**



*Biennale Cénac- La Fondation*



## HOMMAGE À JEAN-LOUIS FOURCADE



Jean-Louis FOURCADE nous a quittés.

Toute sa vie, il s'est très fortement engagé dans le monde agricole, avec une grande implication dans la filière cheval.

Agriculteur, propriétaire éleveur de chevaux, il a été, entre autre, Président de la coopérative laitière, Président des éleveurs d'Anglo-Arabe, Président de la Société des Courses de TARBES-LALOUBERE.

Un homme qui, politiquement n'a jamais dérogé à ses idées. Jean-Louis FOURCADE était gaulliste.

L'homme ? D'une grande sociabilité, d'ouverture d'esprit, doté de beaucoup d'humour, courtois, charmeur.

En plus, il possédait une « mémoire redoutable », dont il se servait, usait, très souvent avec faconde, pour nous raconter les anecdotes contemporaines de la vie, de sa vie.

En me remémorant Jean-Louis FOURCADE, je pense à sa complicité avec Michel BARROUQUERE-THEIL, notre ancien Maire. Deux amis. Les écouter converser, confronter leurs idées, évoquer leurs souvenirs, avec beaucoup de conviction, de fermeté, mais toujours avec élégance, était un privilège rare, un vrai bonheur, une vraie leçon d'histoire.

Jean-Louis FOURCADE nous a quittés.

Mais nous aurons souvent l'occasion de penser à lui, de parler de lui.

**Roger CHABAT**

## 21 SEPTEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Voici maintenant plusieurs années que nous marquons cette journée par des initiatives et rassemblements dans le département et principalement à Soues, ville de Paix. Journée internationale de la paix, créée dès novembre 1981 par l'Assemblée générale de l'ONU, résolution 36/67, et fixée le 21 septembre, toujours par l'Assemblée générale de l'ONU en 2001, résolution 55/282, et déclarant que dorénavant la Journée internationale de la paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant la durée de laquelle toutes les nations et tous les peuples seront invités à cesser les hostilités.

C'est dans cet esprit que nous avons demandé à la France de respecter le cessez-le-feu de 24 heures en Afghanistan ce 21 septembre afin d'offrir au peuple afghan une journée de répit dans un contexte de guerre permanente qui n'a, à l'heure actuelle, toujours pas trouvé d'issue.

En cette année 2010, la Journée internationale de la Paix coïncidait avec le dixième anniversaire de la campagne des "Objectifs du Millénaire pour le Développement" mise en œuvre par les Nations unies visant à réduire la pauvreté, la faim, la maladie, le décès maternel et la mortalité infantile.

Les 20/21/22 septembre, se tenait, à New York, un sommet pour examiner l'état d'avancement des OMD censés être rempli en 2015. Le bilan est préoccupant. Un milliard d'êtres humains souffrent toujours de la faim et les inégalités, entre pays comme à l'intérieur des pays, restent un problème majeur. L'impact de la crise économique a porté atteinte aux progrès accomplis en matière de développement. Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, chiffre, pour la seule année 2009, à 20 milliards de dollars les sommes manquantes par rapport aux engagements pris par les membres du G8, il y a 5 ans.

20 milliards de dollars, c'est beaucoup et rien. Beaucoup pour les gens qui

souffrent, rien au regard des dépenses militaires mondiale pour cette même année 2009. Ces dépenses s'élèvent à 1531 milliards de dollars en augmentation de 5,9% par rapport à 2008. Cela représente 225 dollars par être humain tout âge confondu.

Dans ce contexte nous ne pouvons qu'appeler les États, dont la France, à respecter leurs engagements en faveur du développement et à accélérer la réalisation de ces objectifs d'ici 2015. Il est en effet impératif d'atteindre ces objectifs pour mettre fin aux conflits armés et instaurer une paix durable.

Cette année, la Journée internationale de la Paix est sous le thème de la « Jeunesse pour la paix et le développement ».

En liant jeunesse, paix et développement, le Secrétaire général Ban Ki-moon appelle les jeunes du monde entier afin qu'ils prennent position pour la paix, condition essentielle pour atteindre les "Objectifs du Millénaire pour le Développement". Les OMD rejoignant ainsi les huit points constitutifs de la Culture de la Paix.

En effet deux vérités s'imposent à nous : les jeunes ne pourront trouver à s'accomplir pleinement que s'ils vivent en paix, et les jeunes ont les capacités de commencer à édifier ce monde de paix, dès à présent. Profitons de cette année internationale de la jeunesse, août 2010 août 2011, pour leur donner la parole et les aider dans leurs projets. Cela peut et je pense, doit, nous ouvrir des perspectives de travail et rencontres sur notre ville.

Même si la paix se construit tous les jours, continuons à marquer cette journée internationale de la paix, car elle constitue un moment qui permet à l'ensemble des citoyens de se réunir autour d'une date pour se mobiliser, s'engager et agir sur le monde afin qu'il soit exempt de guerres, d'inégalités et d'injustices.

## LA SOUESCOISE

31 enfants ont participé à la « mini » souessoise, course qui a eu lieu autour du lac, sous un beau soleil le samedi après-midi de la fête locale fin juin.



*La Mini Souessoise*

Le lendemain matin, il y avait beaucoup de monde au départ des différentes courses pour adultes.

Les participants ont pris plaisir à cette fête sportive, dans un cadre idéal, et une ambiance bon enfant. Néanmoins, la performance sportive est là : la chaleur rendait la course ou la marche, exigeantes pour tous.



*La Souessoise-La saisie des résultats*

La ligne d'arrivée, animée par une banda, a été franchie par plus de 300 participants : 120 coureurs sur le 10 km course, 62 coureurs sur le 15 km course, 92 marcheurs sur le 10 km et, enfin, 40 rollers sur le 10 km. C'est un excellent résultat à une période où les gens pensent avant tout à partir en vacances. Bravo à tous ces participants, dont beaucoup ont pu



*Allez Régine*

profiter de nombreuses récompenses et lots tirés au sort. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont assuré une parfaite sécurité tout au long du parcours et un coup de chapeau à la cheville ouvrière et coordonnateur de cette manifestation qui devient une référence sur le département, Bernard CAUBISSENS, qui a su donner une âme à celle-ci.



*La Souessoise-Préparation au ravitaillement*

Rendez-vous pour la prochaine édition le dimanche 26 juin 2011. Préparez vos baskets et affûtez vos mollets !



*Le pointage à l'arrivée*

## NOUVELLES DE LA PAROISSE DE SOUES

### RÉNOVATIONS À L'ÉGLISE

Au cours de cette année, la Mairie a effectué des travaux d'électricité dans l'église : les circuits électriques, vétustes, n'offraient pas toujours la sécurité nécessaire. Ils ont été totalement remis aux normes : le nouvel éclairage permet une meilleure mise en valeur des voûtes de l'édifice, des deux beaux tableaux et de l'ensemble du chœur. Les chapelles latérales prennent une nouvelle personnalité ainsi que l'entrée et l'oratoire dédié à Ste Bernadette.

Par ailleurs, la Paroisse a pris en charge la nouvelle sonorisation qui permet d'entendre beaucoup mieux les lectures et les prières du prêtre, depuis tous les emplacements au sein de l'église ; une sonorisation extérieure peut même être mise en place en cas de besoin.

Enfin la rénovation totale par les employés municipaux de la sacristie (plancher, sanitaires, penderies, peintures, chauffage) facilite grandement la préparation et la suite des cérémonies pour les célébrants et les servants.

L'église de Soues témoigne de la dimension spirituelle présente au cœur de l'histoire du village. Elle accueille nombre de Souessois aux différentes étapes de leur vie ; il est donc important de mettre en valeur ce patrimoine. C'est pourquoi, nous remercions vivement les experts qui nous ont conseillés, les élus de Soues, le personnel communal, les bénévoles et les entreprises qui ont préparé, suivi ou réalisé ces travaux, et les agents communaux qui assurent l'entretien de l'église de façon régulière.

### DEUX JEUNES PRÊTRES POUR SOUES

Depuis deux ans, le Frère Hermann, relayé par les frères de la communauté monastique des Prémontrés située à Laloubère, assure la mission apostolique pour la population de Soues. Ils veillent à assurer près des familles les différents services religieux, baptême, mariage, obsèques. Le dimanche, les paroissiens de Soues et des communes alentours partagent l'office eucharistique lors de la messe, temps fort de la semaine chrétienne.

Le frère Ismael a rejoint en Aout la communauté prémontrée



*Le nouveau Prêtre*

de Laloubère. Il résidait auparavant à l'abbaye de Mondaye (Normandie) où il oeuvrait en tant que diacre au service des paroisses Saint Martin de Seullès et de Saint Hubert des Biards tout en assurant l'aumônerie de la maison de retraite de Saint Vigor à Bayeux. Il a été ordonné prêtre à la cathédrale de Tarbes le 16 octobre et a célébré sa première messe à Soues le 24 Octobre. Outre sa présence à l'aumônerie de l'hôpital, Frère Ismaël, vient seconder le f Hermann (appelé à exercer la responsabilité du prieuré de Laloubère) dans sa mission pastorale à Soues : il se voit notamment confier la responsabilité de l'enseignement du catéchisme aux enfants du

primaire et 6ème de Soues.

Quelques laïques accompagnent aussi les enfants dans leur découverte de la foi. Les séances KT se déroulent à la maison paroissiale de Soues, chaque vendredi à 17H15 et le samedi matin à l'église pour les 6ème. La rénovation de la sacristie va permettre à quelques mamans catéchistes d'animer trois séances d'éveil à la foi pour les plus petits, au cours de l'année.

**Frère Hermann, Frère Ismael  
et Le conseil pastoral de Soues**

Pour tout contact : Frère Hermann : 06 31 21 32 36



*Sacristie rénovée*



## ECOLE JEAN-JAURES

Une année de plus, peut être la dernière sous l'appellation « école Jean-Jaurès »

Les effectifs ont encore chuté considérablement cette année : nous comptons en effet 67 enfants répartis de la façon suivante :

14 CP (Madame Domec et Melle Grandé)

20 CE1/CE2 (Madame Nivon)

16 CE1 (Madame Caggia)

18 CM2 (Monsieur Préau)

Le corps enseignant a très peu changé depuis l'année dernière : on note l'arrivée de Madame Larrieu qui assure la décharge de direction et le quart de décharge de Madame CAGGIA.

Les activités et les projets restent ambitieux

Le 14 octobre les enfants de cycle 3 et les CE1 sont allés voir une exposition d'Andy Warhol à l'Abbaye de l'Escaladieu : l'après-midi était consacrée à la visite du château de Mauvezin.

### SPECTACLES PRÉVUS :

1 février : toutes les classes « l'arbre sans fin » au théâtre des nouveautés

29 mars : Alpha bête pour la classe de CP

22 avril : Ali Baba pour la classe de CM2

10 mai : Asphalte pour les classes de CE1/CE2 et pour la classe de CM1

La classe de CM1 prépare un spectacle de type comédie musicale avec l'aide de Madame Dubois (association théâtre de Soues) et de Mme René notre intervenante en musique. Les lieux et date de la représentation restent à déterminer.

### ACTIVITÉS SPORTIVES :

#### Piscine :

Les CM1 au premier trimestre

Les CP et les CE1/CE2 au troisième trimestre

Les CM2 n'allant plus à la piscine, ont bénéficié des compétences de Mme Larrieu et du comité départemental pour pratiquer le kayak sur le lac de Soues

#### Handball :

Dès la rentrée de janvier, toutes les classes sauf les CP participeront à cette activité le vendredi après midi

#### Volley-ball :

Au troisième trimestre, nous espérons que les enfants puissent bénéficier de cette activité.



*Cour et préau de l'Ecole Jean-Jaurès*



## LE CAILLOU, UN CLUB D'ESCALADE POUR TOUS

Depuis septembre 2009, la ville de Soues compte parmi ses associations sportives un club d'escalade : « le Caillou ».

Ce nom, connu dans le milieu de l'escalade des Hautes Pyrénées, est né avec la salle d'escalade de Soues, devenue depuis Altissimo. Mais il n'y avait pas de club. Plusieurs grimpeurs ont décidé de le créer, animés par l'envie de partager leur passion avec le plus grand nombre. Si les cours se déroulent à la salle Altissimo, l'association sportive est donc bien une entité à part... même si le nom « Le Caillou » prête bien souvent à confusion !

L'escalade pour tous et à tout âge, voilà ce qui pourrait être le slogan de ce club.

Commençons par les plus jeunes, âgés de trois à cinq ans. Ils inaugurent cette année le baby grimpe, première approche ludique de l'escalade. Les enfants et les adolescents de 6 à 18 ans pratiquent eux en salle le mercredi toute la journée et le vendredi soir.

Après des débuts timides, les cours à destination des adultes ont trouvé leur public, pour une pratique tous les jeudis soir.

L'ouverture d'une section handgrimpe à la rentrée 2010 est une étape importante dans la vie de ce jeune club. Il faut dire que cette section est la première sur les Hautes-Pyrénées. Les cours se déroulent le jeudi pour le handisport (à destination des personnes en situation de handicap dit physique ou sensoriel) et le vendredi pour le sport adapté (à destination des personnes en situation de handicap dit mental ou psychique). En fonction du handicap et de l'attente du pratiquant, les personnes peuvent venir sur tous les créneaux, spécifiques ou ceux des autres membres ou bien encore, pratiquer en cours particulier le mardi.

La falaise n'est jamais loin pour tous ses pratiquants, et elle reste l'espace naturel de prédilection pour grimper. Des sorties sont organisées très régulièrement sur les sites d'escalade à proximité et des stages d'escalade viennent ponctuer les vacances. Les adultes ont ainsi fait en 2010 leurs premiers pas en grande voie dans les gorges du Tarn et de la Jonte. Les jeunes sont eux partis une semaine avec les adolescents du club « Le Mur » à Oloron, à la « conquête » des falaises et des canyons de la Sierra de Guarra. Quant aux plus jeunes,

ils ont découvert toute la richesse sportive de la vallée d'Argelès, de l'escalade à l'accrobranche.

Le point commun entre tous ces cours et ces stages ? Ils sont tous encadrés par Yannick Escande, brevet d'état d'escalade et canyon, qualifié handi-sport.

Ce professionnel a à cœur de faire partager sa passion à tous ses élèves, petits et grands. Un jeune a ainsi été accompagné pour passer l'initiateur.

Plusieurs bénévoles se sont engagés aux côtés de ce professionnel en 2010, et pour certains viendront prochainement rejoindre le Bureau du club.

Signe de cette bonne santé et de ce dynamisme associatif, le club compte à ce jour 70 licenciés et espère bien partager cette passion de la grimpe avec d'autres !

Il reste encore de la place, n'hésitez pas à prendre contact !!!

### Pour toute information :

[www.lecaillou.fr](http://www.lecaillou.fr)

Yannik ESCANDE : 06 86 43 38 07

Mail : [lecaillou.club@gmail.com](mailto:lecaillou.club@gmail.com)



Le Caillou

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2011

- Mercredi 12 janvier : goûter des anciens
- Samedi 15 janvier : **Cants Mesclats** Polyphonies et la participation des chanteurs de Soues à l'église Saint Pierre de Soues entrée libres
- Dimanche 16 janvier : vide grenier du Hand Ball
- Samedi 12 mars : Loto du Comité des Fêtes
- Samedi 12 Mars, dans le cadre festival voyelle de Sé-méac, **Café littéraire** salle 4 à 17H30 animé par l'association partenaire « **les Mots Nomades** » sur le thème de la Femme (entrée libre), suivi d'un concert de polyphonies féminines traditionnelles **Les filles du sud Duo Bessonella** à l'Eglise Saint Pierre de Soues à 20H 30 (entrée payante)
- Samedi 26 mars : Festifoot du Soues Cigognes Football (SCF)
- Dimanche 3 avril : vide grenier du Soues Cigognes Football
- Dimanche 17 avril : vide grenier des Chanteurs de Soues
- Dimanche : 15 mai : vide grenier du Comité des Fêtes
- Samedi 21 et dimanche 22 mai : tournoi de Foot SCF
- Du mercredi 25 au samedi 28 mai Exposition de l'association Dessine moi un mouton, Salle 4 de la mairie de Soues (entrée libre)
- Dimanche 29 mai : Floralties Hand Ball
- Mardi 31 mai : spectacle Ecole Michel Barrouquère-Theil
- Vendredi 10 juin : Fête Ecole Jean Jaurès
- Lundi 20 Juin Fête de la musique des écoles sur le Kiosque au lac de Soues 17H 30 (si intempéries annulé)
- Vendredi 24 au lundi 27 juin : Fête locale

### CANTS MESCLATS

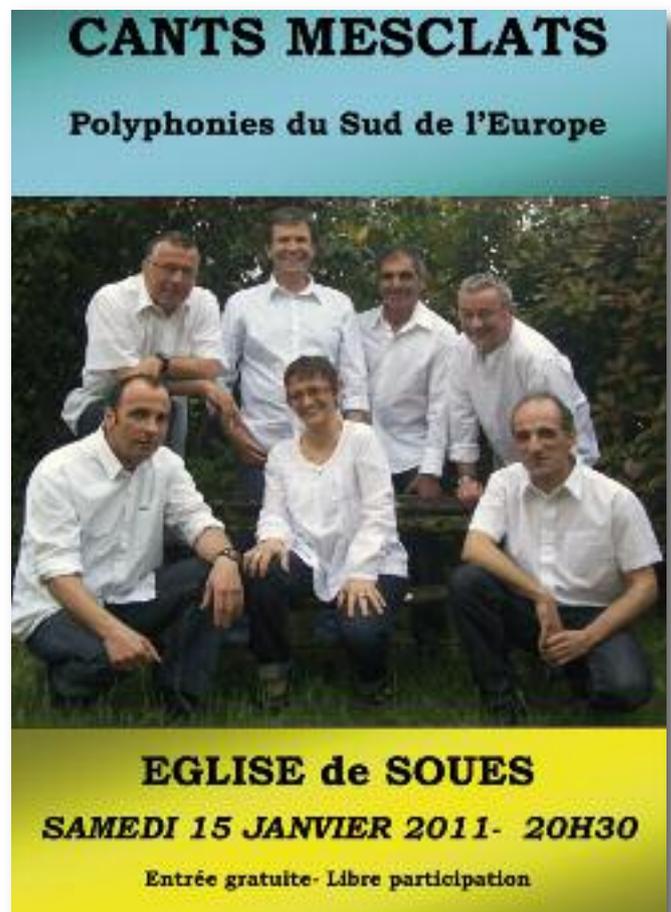
Cants Mesclats est un groupe mixte qui s'est formé en 2007.

Six garçons et une fille, qui se sont rencontrés pour la plupart dans la classe de chant traditionnel de Pascal Caumont, au conservatoire de Tarbes, et animés par la même passion : le chant et plus particulièrement le chant polyphonique.

Le groupe se rencontre une fois par semaine pour travailler le répertoire. Il est coaché par Bastien Zaoui, chanteur professionnel du groupe Vox Bigerri.

Le répertoire de Cants Mesclats se promène dans les Pyrénées du Pays Basque à la Catalogne, les îles de la Méditerranée, l'Italie, le Portugal

et quelques incursions dans des domaines plus spécifiques comme les chants Judéoespagnols de la tradition Séfarade.



**CANTS MESCLATS**  
**Polyphonies du Sud de l'Europe**

**EGLISE de SOUES**  
**SAMEDI 15 JANVIER 2011- 20H30**  
Entrée gratuite - Libre participation

## FONDATION MARC CÉNAC



Pour les amateurs de peintures, la Fondation Marc Cénac est accessible tous les jours, sur rendez vous. L'entrée est libre. Pour cela, téléphonez au Secrétariat de Mairie au 05 62 33 07 29, et demandez aux secrétaires qu'elles vous donnent un rendez-vous.

Cette nouvelle exposition est très variée. Vous y découvrirez ou vous reverrez des œuvres de Marc Cénac, qui voisinent avec celles d'élèves de l'école supérieure d'art céramique de Tarbes, d'autres de Françoise Cervantes et d'autres enfin d'artistes connus ou inconnus. Une variété de styles, une mélodie de couleurs qui vous enchanteront.

Les tableaux, accrochés, veillent sur les sculptures du fondateur, et d'autres sculptures d'invités.

Cette exposition nouvelle par sa conception, est incontournable, et nous vous invitons à venir la visiter, tout au long de l'année.

C'est dans un parc arboré que Marc Cénac a posé ses sculptures. Vous pouvez les voir en passant, de la rue André Fourcade.

Bonne visite

M.P. B.

## INVITATION AU GOÛTER DES SENIORS

**MERCREDI 12 JANVIER 2011  
À 14H  
SALLE POLYVALENTE**

Un après-midi récréatif vous est offert par la municipalité, à l'occasion de la nouvelle année.

Le duo Daniel EPI et Michel DANEY animera cette après-midi à l'intention des personnes de 60 ans et plus.

Histoires, chants, accordéon, danses sont au programme. Inscrivez-vous avant le lundi janvier 2011 à 18h, soit en vous faisant inscrire au Secrétariat de mairie, soit en nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous.



### BULLETIN D'INSCRIPTION AU GOÛTER du 12 janvier 2011

Nom : .....

Signature

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Nombre de personnes :

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

La nouvelle campagne de recensement de la population va débiter à SOUES le 20 janvier 2011 et de déroulera jusqu'au 19 février prochain.

Durant cette période, 6 agents recenseurs visiteront chaque foyer de la commune et vous remettrons des documents à remplir ou, pour ceux le souhaitant, vous aideront à les remplir.

Ce travail est indispensable et de sa qualité dépendront, pour partie, les dotations attribuées par l'Etat à la Commune. Il est donc impératif de les servir avec tout le sérieux et la sincérité nécessaires.

Nous ne doutons pas que vous saurez réserver le meilleur accueil à ces agents et faciliter leur mission souvent ingrate. Ce ne sont pas des « enquêteurs », mais des personnes chargées de collecter des données sur lesquelles il y a d'importantes clauses de confidentialité à respecter.

Merci d'avance



## NOUVEAUX HABITANTS



la municipalité souhaite accueillir les nouveaux souessoises et souessois, à l'occasion d'une rencontre conviviale et officielle.

Nous invitons donc les nouveaux habitants venus s'installer à Soues, à téléphoner ou venir s'inscrire au Secrétariat de Mairie, en vue de l'organisation de cette manifestation.

## PROJET DE GRANDE EXPOSITION

La municipalité souhaite organiser, **en 2012**, une grande « **rencontre-exposition** » à destination des collectionneurs, artistes, créateurs, passionnés en tout genre, habitant à Soues.

Si vous êtes intéressés par la participation à ces journées de rencontre, de découvertes, exposition, échange, de décou-

verte de talents divers avec des collectionneurs, des peintres, des **passionnés en tout genre**, adressez-vous au Secrétariat de Mairie ou contactez Mme BARON ou M. DUPONT, adjoints au Maire, en téléphonant au 05 62 33 07 29 (heures d'ouverture du Secrétariat de Mairie).

## LOCATION DE SALLES

Dans le dernier numéro de La Vie de Soues, nous avons publié le tableau des tarifs de location des différentes salles communales. Un incident d'impression a conduit à l'affichage d'un tarif unique.

Voici donc, en vous demandant de nous excuser pour cette erreur, le tableau des tarifs réels de location fixé par délibération du Conseil Municipal, en date du 2 décembre 2009.

Les prix sont exprimés en **Euros**

Salles	Souessois		Extérieurs		Associations extérieures			
	Caution	Loyer	Caution	Loyer	A but lucratif		A but non lucratif	
					Caution	Loyer	Caution	Loyer
Polyvalente	160	190	160	320	160	350	160	90
Polyvalente : apéritif	160	90	160	150	160	180		
Cave du Lac	100	100	100	130	100	150	100	20
Cave du Lac : apéritif	100	40	100	80	100	80	100	20
Salle 4 : repas	100	100	100	180	100	200	100	50
Salle 4 : apéritif	100	60	100	110	100	110	100	30
Kiosque : repas	100	150	100	230	100	250	100	70
Kiosque : apéritif	100	70	100	130	100	140	100	50

## BRÛLAGE DES DÉCHETS



Le règlement sanitaire départemental, comme nous l'avons déjà signalé à de nombreuses reprises dans le bulletin municipal, **interdit le brûlage à l'air libre des déchets.**

Les plaintes les plus fréquentes faites en Mairie concernent en particulier le brûlage des **déchets verts** (tailles, élégages, ...) et des déchets de **chantiers de construction, ou de rénovation.**

Nous vous rappelons qu'il s'agit là **d'infractions** au code de

l'environnement ( article L.541-25).

Une solution existe pour leur élimination :

- pour les déchets verts : la déchèterie (particuliers).
- pour les déchets des chantiers de construction ou de rénovation, c'est aux artisans en charge des travaux, de les acheminer vers les déchèteries spécialisées.

En aucun cas ces déchets ne doivent être brûlés sur leur lieu de production, **ni mis dans le bac à ordures ménagères.**

## SECRÉTARIAT DE MAIRIE - AVIS

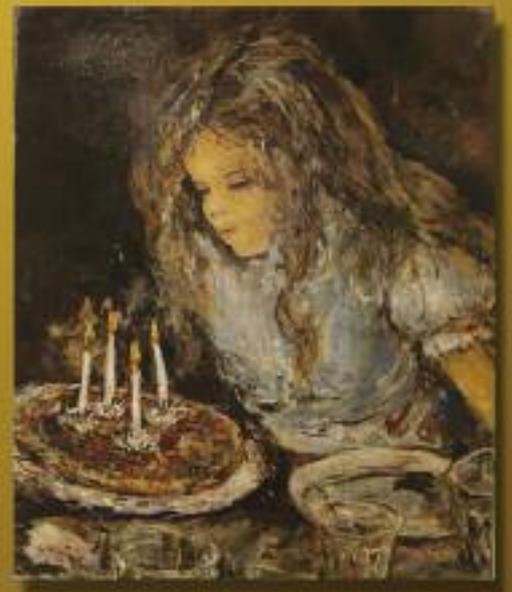


Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé à 16h, les vendredis 24 et 31 décembre 2010.

Prenez vos dispositions, notamment pour les inscriptions sur les listes électorales.



Oeuvres  
exposées  
à la  
Fondation  
CENAC



Bienvenue à Sores

